

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 46 (1901)
Heft: 10

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Aux manœuvres du II^e corps d'armée. — La question de l'alcool ; celle du tabac. — Un passage sous bois. — Simplifications réglementaires. — Du salut. — Notre uniforme répond-il aux exigences de la guerre?

Tout est bien qui finit bien. Ainsi peut-on dire des manœuvres de la division combinée contre le II^e corps d'armée. Conduite avec décision et habileté, elle a déployé pendant ces deux jours une activité remarquable et montré beaucoup de souplesse et de mobilité. Le succès final a été éclatant. Je crois qu'on ne peut pas dénier aux troupes romandes qui la composaient d'excellentes qualités manœuvrières, un peu différentes peut-être que celles que l'on rencontre dans les populations d'autres régions de la Suisse, et beaucoup d'endurance. Que l'on veuille bien songer que deux des régiments d'infanterie qui composaient la division combinée avaient été mobilisés cinq jours avant seulement et manquaient, par conséquent, de la préparation et de l'entraînement des autres troupes.

Je ne prétends pas empiéter sur la tâche de l'historiographe des manœuvres, mais je ne puis cependant passer sous silence certaines observations qui me paraissent avoir leur place dans cette chronique.

Et d'abord que faut-il penser de la méthode consistant à faire commencer le cours de répétition par les manœuvres ? Si cette mesure a eu pour but de s'assurer que nos troupes pourraient faire campagne sans préparation spéciale et immédiatement après la mobilisation, je crois que l'on peut être satisfait de l'expérience de cette année ; mais comme méthode d'instruction cela ne vaut pas autant.

Il est évident qu'une troupe montre plus d'entrain au travail, plus d'ardeur, quand elle sait que les exercices préparatoires se termineront par des manœuvres ; le travail de préparation est plus intense et produit davantage. Mais quand les manœuvres sont déjà terminées, beaucoup pensent : « A quoi bon ; nous avons bien montré qu'il n'est pas nécessaire de tant se préparer ; pourquoi nous obsède-t-on de répétitions de l'école du soldat, de section ou de compagnie ? Nous avons déjà fait mieux que cela. » Et l'on travaille mollement, sans entrain, sans conviction et sans profit.

Un camarade avec lequel j'échangeais des réflexions sur ce sujet me faisait observer que l'expérience est ainsi faite que les cours de répétition pourraient être de plus courte durée et que, par conséquent, il y aurait

avantage à répartir sur deux années consécutives le temps que l'on y emploie maintenant tous les deux ans. C'est vrai. On l'a dit déjà et écrit si souvent qu'il semble inutile de le répéter. Répétons-le quand même, jusqu'à ce que le bruit en soit si grand que la mesure s'impose de rendre les cours de répétition annuels.

Ce camarade me disait aussi que, à son avis, les jours de manœuvres devraient être intercalés dans le cours de répétition. On pourrait ainsi reprendre les hommes en main. Après les manœuvres, il devrait rester deux jours, au moins, pour du travail de reprise en mains et pour remettre en état, réparer et échanger les effets ayant souffert pendant la campagne. C'est là un travail de la plus haute importance. On le sait bien en haut lieu puisque le « Plan d'instruction » de cette année pour les cours de répétition prescrivait, d'une manière très positive, que les deux à trois heures de travail de l'après-midi devraient être consacrées, *chaque jour*, à des exercices de détail et à *l'entretien de l'équipement*.

Cela s'est-il fait ? Pas aussi généralement ni aussi complètement qu'il l'eût fallu. A-t-on seulement échangé, à la fin du service, avant le licenciement, les effets devenus inutilisables ? Pas d'une manière complète, dans tous les cas ; je ne crois pas même être à côté de la vérité en affirmant qu'il y a des unités entières pour lesquelles on ne l'a pas fait. On a dressé, il est vrai, des états nominatifs avec listes d'effets dont l'échange, ou le remplacement, ou la réparation doit avoir lieu à l'époque des inspections d'armes, ou à la diligence des intéressés par l'intermédiaire des chefs de section. Mais cela se fera-t-il ? Qui peut le garantir ? Et si demain il faut mobiliser, non pour une période d'instruction et de manœuvres, mais pour une campagne sérieuse, dans quel état la troupe se présentera-t-elle ? se figure-t-on les longueurs et le gâchis qui se produiront s'il faut en partie équiper ou habiller à nouveau un grand nombre d'hommes, quand tout cela aurait dû être fait d'avance ?

Quand on inspecte en détail une troupe, mobilisée depuis quelques jours déjà, on reste confondu de la masse d'effets qui ne supporteraient pas la plus courte et la moins pénible des campagnes ; et quand on questionne les intéressés ils répondent, ou bien qu'on a refusé de faire le remplacement, ou bien qu'à l'inspection d'armes on n'avait pas sous la main ce qu'il fallait et, trop fréquemment, quand on les presse de questions, ils finissent par convenir qu'ils n'ont rien demandé.

Voilà pourquoi il faut, après les manœuvres et avant le licenciement, le temps nécessaire à une minutieuse inspection, et pourquoi aucun homme ne doit rentrer chez lui sans être pourvu d'effets qui pourraient supporter une rude campagne.

Mais en voilà assez pour une fois sur ce sujet ; j'aurai, je n'en doute pas, l'occasion d'y revenir par la suite.

A l'époque des manœuvres, on voit chaque fois renaître la question des boissons alcooliques. Faut-il les autoriser ou faut-il les proscrire ? Les résultats constatés en France par suite de l'interdiction de la vente de l'absinthe ne semblent pas favorables aux mesures prohibitives absolues. Chez nous, où la présence sous les armes est temporaire, des mesures prohibitives absolues ne seraient pas justifiées et, d'ailleurs, il serait difficile, sinon même impossible d'en assurer la stricte exécution. Il faut donc plutôt régler la consommation des boissons alcooliques que l'interdire.

Pour l'infanterie, l'ordre général du chef de l'arme interdit la vente et la consommation des boissons alcooliques concentrées ; il s'agit des alcools de distillation et il ne peut y avoir ni doute ni équivoque ; la prohibition est absolue. Reste la question du vin.

Je pense que les chefs qui en interdiraient l'usage ne seraient pas dans le vrai ; on ne peut pas faire par force des abstinents occasionnels et une mesure pareille conduirait fatalement à la consommation clandestine des boissons alcooliques. D'autre part, l'expérience démontre que l'usage des boissons alcooliques durant les exercices, les marches et les manœuvres, a des effets nuisibles ; bien loin de soutenir les forces, ces boissons les brisent. L'alcool ne possède pas de pouvoir désaltérant qui serait la seule raison de son emploi. Il est donc préférable de pourvoir chaque jour les troupes de boissons non alcooliques, café ou thé. C'est le café qui semble le mieux remplir le but parce qu'il supporte d'être largement additionné d'eau. Le soir, tout travail étant terminé et la troupe ayant mangé, l'usage du vin ne présente plus les mêmes inconvénients ; il serait excessif de le prohiber.

Plusieurs commandants d'unités que j'ai questionnés sur ce sujet m'ont dit qu'expérience faite, ils ne craignaient pas que, le soir, le soldat boive, d'autant plus qu'il est libre plus longtemps. Le travail de la journée terminé, le soldat boit son « verre » ; ce « verre » sera plus ou moins gros suivant ses habitudes et suivant sa bourse ; pour cela il sait parfaitement se régler. Si le temps le lui permet, il fait durer le plaisir ; si le temps fait défaut, il boit quand même, mais beaucoup plus rapidement, la quantité de boisson qu'il est habitué à boire ou qu'il veut boire ; c'est alors au plus grand détriment de son équilibre physique et moral.

Il y a des exceptions. Comme il y a des soldats qui s'abstiennent absolument de boissons alcooliques, il y en a qui en consomment trop, qui apportent au service les habitudes d'intempérance contractées dans la vie civile, et qui ne sauraient regagner leur couche sans avoir pris un « plumet ». Encore y a-t-il « plumet » et « plumet ». Ceux-là s'attablent et boivent, de propos délibéré, jusqu'à ce que l'ivresse les gagne ; ces cas ne sont toutefois pas très fréquents. Un simple soldat avec qui je m'entretenais de ce sujet me disait, dans un cours de répétition, avoir eu un camarade, un voisin plutôt qui, chaque soir, apportait dans son

logement une certaine quantité d'alcool qu'il buvait à « glouglou » jusqu'à tomber sur la paille comme une masse, pour ne se réveiller que le lendemain matin. Il était, il est vrai, l'objet du dégoût et du mépris de ses camarades ; ce qui, d'ailleurs, lui était fort égal.

Mais pourquoi ai-je soulevé cette question de boissons alcooliques ? C'est que j'ai lu quelque part que les négociants en vins du pays ont eu leur « journée », je crois, à l'exposition de Vevey, et que là, ils ont solennellement protesté contre les commandants militaires qui prohibent l'usage des boissons alcooliques. Que n'ont-ils, pendant qu'ils y étaient, voté une motion demandant qu'on rendit pour la troupe l'usage du vin obligatoire ? Ça aurait été moins platonique, mais je ne pense pas que cela aurait sauvé le vignoble.

* * *

Et le tabac ?

Durant les dernières manœuvres, un commandant de troupes en a, paraît-il, interdit l'usage, j'ignore dans quelle mesure, sous la raison que les troupes qui ne fument pas marchent mieux. Cela me semble contestable ; mais comme je ne possède pas de lumières spéciales sur cette question, je m'abstiens de contester. On pourrait simplement renvoyer ce commandant au charmant chapitre que de Brack, dans ses célèbres *Avant-postes de cavalerie légère*, consacre à la pipe. Seulement il répondrait que la pipe du cavalier n'exerce aucune influence sur la marche du cheval.

J'ignore, encore une fois, si l'usage du tabac exerce une influence sur la marche ; mais pour ceux qui en ont contracté l'habitude il a manifestement des avantages. Un ancien camarade m'a cité, il y a longtemps déjà, le trait suivant qui m'est revenu à la mémoire à propos de cette défense :

Pendant les premiers jours du service, un jeune soldat, qui avait quitté pour la première fois sa montagne, donnait des signes non équivoques d'ennui ; il avait le mal du pays. Un jour il sortit des rangs, s'approcha de son officier et, s'adressant poliment à lui, lui dit : « Je m'ennuie. — Alors, que désirez-vous ? — Je voudrais fumer une pipe. — Eh bien allez. » Et le soldat s'en alla près d'un arbre contre lequel il déposa son fusil ; puis il s'assit, bourra sa pipe et la fuma tranquillement. Ayant fini, il revint prendre sa place dans le rang ; l'ennui avait disparu.

Si l'on se donne la peine de questionner les fumeurs, on recueillera mille faits analogues. Bien loin de prohiber l'usage du tabac il faut, je crois, le permettre aussi largement que possible.

* * *

Au point de vue tactique les dernières manœuvres ont donné lieu à de nombreuses observations.

Si l'on peut reprocher à notre infanterie de ne pas savoir encore profiter assez du terrain, on doit constater que ses qualités manœuvrières

se sont améliorées. Les formations sont plus correctes, les formes se conservent mieux, à la condition que dans le terrain l'on fasse *complètement abstraction* du pas gymnastique et que, après le passage de chaque obstacle, même minime, on prenne le temps nécessaire pour rétablir un ordre parfait. La trop grande rapidité des mouvements et la trop grande précipitation des évolutions sont les causes habituelles du désordre. Ces causes, on est parvenu, dans la division combinée (je ne parle que de ce que j'ai vu), à les écarter en grande partie.

Il reste encore bien des progrès à faire pour apprendre à passer les bois et les forêts. En voici un exemple :

Le 16 septembre, à Ifwil, quand la division combinée dut se retirer, elle avait un bois à traverser; on put voir, depuis la hauteur en face, la masse en mouvement s'arrêter un instant à la lisière du bois, comme hésitante, puis pénétrer lentement dans ce bois (qui avait peu de largeur), en formation de combat, et finir par y disparaître entièrement; cela prit un certain temps. Les troupes d'infanterie de la III^e division, qui poursuivaient, atteignirent bientôt la même lisière et, sans aucune hésitation, se formèrent par subdivisions ou unités en colonnes de marche et pénétrèrent résolument dans le bois, où elles disparurent promptement; elles réussirent ainsi à diminuer la distance qui les séparait de la division combinée en retraite.

Sans doute, à travers des bois très clairs, sans sous-bois, comme on en rencontre dans certains pays et chez nous parfois, on peut passer en formation de combat; mais dans les taillis, lorsque le bois est touffu, ou le sous-bois épais, il est préférable d'employer les colonnes à front étroit. Or, à Ifwil, on avait affaire à un sous-bois assez épais.

Il ne faut donc pas avoir de système préconçu, mais exercer les troupes à traverser les bois, non pas dans une formation quelconque, mais dans la formation qui convient.

* * *

Mais je m'aperçois que j'empiète sur le domaine de l'historiographe des manœuvres, et je m'arrête. Toutefois, une chose frappe toujours après chaque période de manœuvres et cette observation s'est imposée encore plus fortement à mon esprit cette année : c'est le petit nombre de mouvements et d'évolutions que l'homme et la troupe sont appelés à exécuter à la guerre. Aussi en vient-on à se demander si l'on ne pourrait pas simplifier encore les programmes d'instruction et les réduire, de manière à n'enseigner au soldat que ce qu'il aura à faire en guerre, en spécialisant toujours plus. Ne sacrifions-nous pas encore beaucoup à de pures formes et trop à l'apparence ?

En écrivant ceci je songe à ce qu'écrivait le correspondant de France dans la chronique du mois d'août¹. Ses réflexions sur les marques de

¹ Livraison d'août 1901, pages 622 et suivantes.

respect, par exemple, que le factionnaire doit, dans le service de garde, à ses supérieurs, et qui lui font perdre de vue momentanément, peut-être dans un instant critique, le but essentiel pour lequel il est placé en faction, me semblent avoir été écrites pour nous. Pourquoi encore le factionnaire ne peut-il porter son fusil que suspendu, ou sur l'épaule, ou sous le bras? Pourquoi ne peut-il exprimer à un supérieur le salut qu'en ayant le fusil suspendu? Pourquoi faut-il que pour saluer il se précipite (dans la règle) à la place où il a été mis quand il a pris la faction? Pourquoi ne peut-il pas saluer en marchant? — Autant de questions auxquelles je renonce à répondre. — Pourquoi, surtout, faut-il que la sentinelle soit mise, par des prescriptions quelque peu pédantes, dans cette triste alternative de choisir entre l'exécution de sa consigne : maintien de l'ordre, etc., et l'obligation de saluer un supérieur, quand elle devrait être laissée entièrement et sans aucune restriction à sa consigne? Il serait bien plus logique et plus simple de dispenser la sentinelle de tout salut, comme dans le service en campagne, ou de ne le lui prescrire que dans les formes les plus simples et quand elle n'aurait rien d'autre à faire. La politesse n'y perdrait rien.

Nos prescriptions pour le salut militaire sont d'ailleurs si compliquées que l'on n'arrive pas à les interpréter uniformément. Voici un exemple :

Le Règlement général de service prescrit que quand une troupe passe en colonne de marche, devant un supérieur, le commandant de la troupe (capitaine, major, etc.) donne le commandement pour le salut (*Garde-à-vous — A droite [gauche]*), qu'il salue *seul* « en inclinant » le sabre, et que tous les officiers répètent, à mesure qu'ils passent, le commandement. C'est ainsi que cela s'enseigne et se pratique dans tout le 1^{er} corps d'armée et je crois bien qu'on est dans la ligne du règlement. Mais voici que récemment, en voyant que dans un bataillon on procédait autrement et que tous les officiers saluaient en inclinant le sabre après avoir donné le commandement, j'ai appris que tel était le mode admis dans la III^e division. Je me suis alors demandé ce que devenait cette belle unité qui, dans tous les détails, doit régner de la droite à la gauche de l'armée suisse, et s'il valait bien la peine de consacrer tant de temps à enseigner des choses sur lesquelles on arrive à se mettre si peu d'accord.

Certes, malgré la terreur qu'inspirent les changements aux règlements, quand on voudra bien reviser les prescriptions relatives au salut militaire pour les simplifier et les mettre à la portée de tous, et pour supprimer le salut partout où il n'est pas *de rigueur*, personne ne se plaindra; officiers, sous-officiers et soldats s'en déclareront satisfaits. Ce qui ne peut être obtenu d'une manière constante et absolue, mieux vaut que les règlements ne l'exigent pas.

Notre uniforme répond-il aux exigences de la guerre? Telle est la question qui se pose fréquemment. Y répond-il quant à sa forme, quant à sa couleur ou à sa nuance? Je crois que tout le monde est d'accord que notre uniforme n'est pas fait pour la guerre; tandis qu'il devrait être fait pour elle seulement.

Le *Berner Tagblatt* a soulevé, à propos des dernières manœuvres, la question de la couleur de l'uniforme. On a pu remarquer une fois de plus, dit-il, combien peu nos uniformes sombres, sans parler des manteaux des officiers et des ornements brillants de la cavalerie, répondent à la condition essentielle à la guerre, celle d'une faible visibilité. On sait cependant quelle importance ont eus, dans la guerre sud-africaine, les uniformes khaki des Anglais; tandis que chez nous rien n'empêche de distinguer aux grandes distances les lignes de l'infanterie. Il semble au contraire qu'on mette un certain orgueil à rendre aussi visible que possible le but que nos troupes présenteraient à l'ennemi. Il ne serait cependant pas difficile d'adapter mieux la couleur de nos uniformes à la teinte du pays; il ne saurait naturellement pas être question de la couleur khaki; mais on pourrait trouver un mélange de gris et de vert qui répondrait parfaitement au but. Dans tous les cas cette question serait plus intéressante à traiter que celle des passepoils ou des autres ornements.

Ces réflexions sont justes, et bien d'autres déjà les ont faites. On conçoit que l'on puisse hésiter devant une transformation aussi radicale et dont le prix serait considérable. Il faudra pourtant y venir une fois et pour être plus tardive la modification ne coûtera pas moins cher. On a déjà fait, il y a plus de dix ans, des essais d'uniformes dont la couleur se confondait avec la teinte générale du paysage; ces essais avaient donné, sauf erreur, des résultats assez probants; puis tout a été abandonné. Pourquoi?

Espérons qu'on n'attendra pas qu'il soit trop tard pour reprendre et trancher dans le bon sens cette importante question.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres impériales et la presse. — Manœuvres de la Garde. — Le nouveau quartier des aéroliers, à Tegel. — Menus faits. — Quelques livres.

Les journaux quotidiens vous auront appris que les manœuvres impériales de la Prusse occidentale dont on avait tant parlé par avance ont eu, hélas, toutes les malchances. Au lieu des trois jours de manœuvres auxquels on s'était limité pour calmer les lamentations des agriculteurs et pour donner droit aux réclamations du Président du gouvernement, nous

n'avons eu en définitive que deux journées de manœuvres; encore la première n'a-t-elle été employée que pour le développement des divisions de cavalerie sur le front des armées en présence.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des manœuvres; il est probable que l'envoyé spécial que vous y avez délégué vous en donnera le compte-rendu et qu'il consignera en temps et lieu dans la *Revue* ses observations personnelles. Une chose est cependant certaine c'est que, comme me le disait en passant un officier supérieur, les manœuvres de cette année ne représentent pas « le fruit du travail de toute une année d'instruction ». Mais si l'ensemble n'a pas donné des résultats satisfaisants, les manœuvres ont fourni d'utiles indications de détail, spécialement dans le domaine de la technique. On y a vu fonctionner les *Maschinengewehre*, les mitrailleuses comme vous les appelez, ainsi que les canons automatiques, qui, sous le nom de *pom-poms*, ont fait tant de bruit, c'est le cas de dire, dans la guerre sud-africaine. D'autres engins, ainsi les automobiles, y ont aussi joué un rôle plus important qu'autrefois, de même que le télégraphe et même la télégraphie sans fil.

Les manœuvres impériales présentaient, en outre, un caractère spécial: elles étaient organisées d'après des données très larges et on y voyait un épisode très intéressant de notre guerre de l'avenir, d'une guerre sur deux fronts, combinée d'une action navale et d'une défense des côtes. Il va sans dire que les forces mobilisées ne représentaient qu'une minime fraction des armées supposées en face l'une de l'autre. Le thème des manœuvres n'a été connu que fort peu de temps avant l'entrée en ligne, aussi les correspondants de journaux ne s'étaient-ils pas fait une idée très exacte de la situation et n'ont-ils pas cherché à s'en rendre compte par la suite, leur travail s'arrêtant en général avec le dernier coup de canon. Il s'est cependant produit une controverse assez vive entre la presse allemande et des correspondants de journaux anglais, à propos d'un combat de cavalerie de la journée du 17 septembre, combat dans lequel, j'en conviens, la cavalerie du parti bleu a commis des fautes graves contre les principes de la tactique moderne. Personne ne conteste à des étrangers le droit d'émettre des critiques sur nos manœuvres, mais un des correspondants avait généralisé et avait formulé sur l'armée allemande tout entière des conclusions absolument pessimistes et nullement justifiées. Il va sans dire que nos Anglais ont été des plus satisfaits de voir commettre par l'armée allemande les mêmes erreurs que celles dont ils ont été victimes dans la guerre sud-africaine et d'assister, entre autres, à une attaque dans laquelle on n'avait pas pris la peine de s'éclairer avant de s'engager. Je suis le premier à convenir que la conduite de la division de cavalerie B a été fort peu habile, qu'elle a même été à l'encontre des principes fondamentaux de l'art de guerre; le chef des arbitres l'a bien reconnu et a mis cette division hors combat pour toute la journée. Les spectateurs de

l'étranger ont donc pu se convaincre qu'ils n'avaient pas à faire avec notre règle habituelle de manœuvrer et de combattre, loin de là. Si, au surplus, on constate que c'était un prince prussien, cousin de l'Empereur, qui a commis cette faute, il faut simplement reconnaître qu'il a manqué de pratique et qu'il commandait une unité qui n'était pas de son ressort. Peut-être était-il embarrassé par la présence de l'arbitre en chef, sous les yeux duquel tout l'engagement se déroula ? « Tout comprendre, c'est pardonner », dit une maxime. Les manœuvres ne sont-elles du reste pas faites pour fournir des leçons, quelque sévères qu'elles puissent être ?

Un jour, le 19 septembre, qui suivait le jour de repos forcé imposé par le mauvais temps, on a assisté à un spectacle bien intéressant. Comme à l'ordinaire, on avait improvisé l'intervention d'une division d'infanterie non prévue dans l'ordre de bataille. On l'avait fait venir par chemin de fer de la région d'un autre corps d'armée. Tout le monde avait connaissance de cette division, mais ce qu'on ignorait c'était le parti auquel elle allait servir de renfort. Il était assez naturel, vous conviendrez, de l'adjoindre aux bleus, qui représentaient l'armée nationale, et non aux rouges, dans lesquels il fallait voir une armée d'invasion nous arrivant du nord-est. Il était aussi dans l'ordre naturel des choses que les rouges, le 1er corps d'armée avec la division de cavalerie A, — qui avaient obtenu un si grand succès le 17 à Gross-Trampken, — ait en définitive le dessous. On dirigea donc la division de supplément contre le flanc gauche des troupes rouges. Une simple surprise ne suffisant pas, il fallut imaginer un autre coup. On amena un corps de débarquement que fournirent les marins du *Geschwader-Landungs-Corps* et on les débarqua dans la Vistule, à 10 kilomètres du théâtre des opérations. Aux équipages des cuirassés on adjoignit un bataillon d'infanterie de marine, et toutes ces troupes sous les ordres du prince Henri (amiral depuis quelques jours), foncèrent sur le flanc droit du parti rouge et achevèrent sa défaite.

Ce que je vous ai dit du succès des sections de mitrailleuses attachées à la cavalerie donne raison à l'institution des mitrailleurs, telle que vous l'avez comprise en Suisse. De prime abord, vous avez organisé vos compagnies de mitrailleurs comme cavalerie pour être à même de les employer principalement en liaison avec cette arme qui saura le mieux en tirer profit en campagne. C'était bien aussi l'opinion du général de Bernhardt dans son ouvrage bien connu : *Notre cavalerie à la prochaine guerre*¹.

— Notre journal, le *Reichsbote*, organe habituel des pasteurs protestants, a comme collaborateur militaire un officier supérieur qui, plus d'une fois, a vu très juste dans les questions qui intéressent tout le monde, comme par exemple dans le procès de Gumbinnen. Cette fois-ci, il traite des manœuvres

¹ *Unsere Kavallerie im nächsten Kriege*, dont la *Revue* a donné un résumé dû à la plume de M. le colonel Wildbolz (année 1899, page 459).

impériales. Il dit avec beaucoup d'à-propos que les grandes manœuvres servent surtout à l'instruction des chefs supérieurs et que ce sont eux qui y jouent le rôle principal. Pour les grades inférieurs, l'instruction est achevée à la veille des manœuvres. Or, dans les grandes manœuvres qui, comme celles de 1899 et 1901, ont eu une durée de plus en plus réduite, il est impossible que les chefs appelés à commander des corps d'armée et des armées aient suffisamment l'occasion de s'exercer dans leurs fonctions, sans compter que ces occasions leur sont parfois enlevées par la passion du chef de l'Etat de commander lui-même l'un ou l'autre des partis en lieu et place des titulaires. Le correspondant du *Reichsbote* propose, en conséquence, de fixer la durée minimum des manœuvres de façon à ce que si l'on vient à en supprimer une journée, il en reste encore assez pour que le bénéfice des manœuvres ne soit pas tout à fait perdu. Il estime à quatre jours le minimum indispensable pour compenser par des avantages de quelque importance les dépenses énormes qu'exigent les manœuvres de plusieurs corps d'armée. Il faut lui donner raison.

— Notre corps de la Garde a eu ses manœuvres au nord de Berlin, près de Gransee. La I^{re} division d'infanterie et la division de cavalerie ont manœuvré contre la II^e division et une III^e division supposée. Ces manœuvres ont présenté ceci de particulier qu'on y a appelé un bataillon d'obusiers lourds de campagne. Ce bataillon comptait trois batteries attelées par quatre subdivisions du train, prélevées sur les 3^e, 4^e, 6^e et 17^e bataillons. Les batteries d'obusiers lourds servirent à appuyer l'artillerie de campagne; il s'agissait, en effet, d'attaquer une position située sur une hauteur. Les détails de ces manœuvres ne me sont pas encore connus, mais on a fait l'expérience que les batteries d'obusiers lourds sont capables d'accompagner les autres armes dans n'importe quel terrain de manœuvres sans être obligés de se tenir à proximité des routes.

— *Die Post*, de Berlin, avait envoyé un correspondant aux manœuvres de débarquement russes qui ont eu lieu près de Reval et on a pu se faire une idée des difficultés qui accompagnent des opérations de ce genre. L'opération consistait tout d'abord à embarquer une division d'infanterie avec la moitié de son artillerie, soit quatre batteries, puis d'opérer un débarquement sur la côte. Ce débarquement, dit le correspondant berlinois, n'aurait jamais réussi en réalité si on avait dirigé la manœuvre tout à fait *kriegsmässig*, mais on a voulu se donner les gants d'avoir réussi l'opération et il a bien fallu que la défense des côtes lâchât pied. J'espère qu'au grand jamais nous ne ferons des exercices de ce genre sur une grande échelle. Pour l'armée de terre c'est du temps perdu. Dans une guerre réelle, l'affaire s'arrangerait d'elle-même : il suffit d'avoir une flotte capable de contenir l'adversaire.

— Aux manœuvres du corps de la Garde, on avait organisé une *Mas-*

senspeisung des troupes. Il s'agissait de fournir aux 4000 hommes de troupes qui étaient au bivouac le repas de midi du lendemain. On cuisit dans 12 marmites de chacune 350 litres et on employa trois heures à préparer le repas. Chaque soldat reçut un litre de soupe avec 125 grammes de viande. En même temps, on servit pour les 150 officiers un dîner très convenable. Le tout fut organisé par une fabrique de produits alimentaires.

— Le 1^{er} octobre, toutes les nouvelles formations de troupes prévues au budget de 1901 ont été constituées. A la même date, la nouvelle organisation de l'artillerie de campagne a été terminée en Saxe et en Bavière. Nous avons maintenant cinq sections de mitrailleuses, conformément à l'effectif, sans parler des sections provisoires qui, peut-être, cesseront d'exister. Une section de mitrailleuses est en outre attachée à l'école de tir de l'infanterie à Spandau; afin de lui procurer la facilité d'exécuter ses exercices de tir aux grandes distances, on a l'intention de la transférer à Jüterbog.

Le nouveau bataillon d'aérostiers qui n'avait jusqu'ici qu'une section (Abtheilung) a pris possession de sa caserne, nouvellement construite, sur l'ancien polygone de Tegel. On a doté le bataillon d'une section d'attelages pour conduire les nombreuses voitures qui lui sont nécessaires soit pour ses ballons d'ascension, soit pour les ballons de la télégraphie sans fil. Aucun quartier militaire n'est construit ni organisé avec plus de luxe que celui des aérostiers. Le terrain occupé par ces deux compagnies a une longueur de 500 mètres et une largeur de 200 mètres. Les frais de construction et d'aménagement s'élèvent à deux millions de marcs. Chaque compagnie a son propre pavillon. Le commandant a presque un palais situé en face du bureau de l'observatoire aéronautique. Un bâtiment spécial sert aux sous-officiers mariés et chaque famille de sous-officier a son propre jardin. Au milieu des établissements militaires se trouve une station centrale d'électricité. L'énergie est fournie par deux puissants dynamos. Une grue électrique est placée au service des ballons. Un câble souterrain conduit au centre du grand polygone d'où partent les ascensions. La halle servant de remise aux ballons mesure 27 mètres de hauteur; elle est couverte en tôle ondulée. Sur le toit est fixé le mât pour la télégraphie sans fil. Une fabrique spéciale sert à produire l'hydrogène et à le comprimer. On y trouve en outre un atelier de photographie, une station de télégraphie et de pigeons-voyageurs et un atelier de construction et de réparation. Il y a du confort partout, même pour les simples soldats. Inutile de dire que dans de semblables conditions l'hygiène est parfaite.

— Les deux commandants de corps d'armée qui avaient pris part aux manœuvres impériales, v. Lentze et le comte Finck v. Finckenstein ont reçu la plus haute décoration, l'Aigle-Noir. Les mutations après les manœuvres

ont été peu nombreuses; je citerai seulement celle du lieutenant-général v. Hagenow, qui commandait la division de cavalerie A, et qu'on a nommé gouverneur de Cologne, une sinécure, les places fortes du Rhin, depuis l'annexion de l'Alsace-Lorraine, n'ayant plus grande valeur. A la revue de Königsberg, l'Empereur s'est nommé lui-même chef du régiment des Grenadiers Roi Frédéric Guillaume 1^{er} (2^e Prusse orientale) n^o 3. Ce régiment est un des plus anciens de l'armée prussienne; il a été créé en 1685 sous le Grand Electeur. Le régiment était présent au couronnement du premier roi Frédéric 1^{er}, le 18 janvier 1701. Au nombre des chefs qui l'ont commandé figure l'archiduc Albrecht, le vainqueur de Custozza le 24 juin 1866.

— Après les manœuvres impériales, notre grand état-major, sous la direction du comte Schlieffen, a fait son voyage habituel dans la province de Prusse occidentale. On vante beaucoup les cartes des manœuvres impériales qu'ont reçues de la direction des manœuvres les représentants de la presse entre autres. Elles sont de vrais objets d'art de notre section cartographique si habilement dirigée par le major-général Steinmetz.

— Nos journaux s'occupent beaucoup de notre canon de campagne et on cite l'interview du chef d'état-major général russe, général Ssacharow, par Grégoire, un rédacteur du *Gaulois*. Ssacharow doit avoir eu l'imprudence de dire que « notre matériel est démodé et demande à être remplacé ». Quoique le général russe n'ait peut-être pas tort, il n'est pas probable qu'il se soit prononcé aussi positivement qu'on le raconte. Le général paraît avoir oublié qu'actuellement l'armement de l'artillerie russe, avec le canon 1900, ne fait que commencer et qu'à l'heure qu'il est, avec notre armement actuel, nous sommes infiniment supérieurs à la Russie.

— Notre littérature militaire continue à être des plus abondantes. Pour l'artillerie, je citerai un livre d'instruction du capitaine Wernigk, professeur à l'Ecole de tir de l'artillerie de campagne, et du lieutenant Frantz, *Der Dienstunterricht für den Kanonier und Fahrer der Feldartillerie*; du colonel Guse, *Das Fahren der Feldartillerie*. Pour l'infanterie: du major-général v. Brunn, *Das Entfernungsschätzen*. L'infatigable major Kunz commence une série de publications: *Taktische Beispiele aus den Kriegen der neuesten Zeit 1880—1900*, première livraison: *La guerre serbo-bulgare de 1885*. Le major Freiherr v. Freytag-Loringhoven continue ses: *Studien über Kriegsführung auf Grundlage des nordamerikanischen Secessionskrieges in Virginien*, deuxième livraison: *Maryland, Fredericksburg, Chancellorsville, Gettysburg*. Le capitaine Krisak publie une brochure: *Angriff auf befestigte Feldstellungen. Ein Beispiel*, un thème bien intéressant et fort important de nos jours.

CHRONIQUE BELGE*(De notre correspondant particulier.)*

La question militaire. — Une opinion du général Brialmont. — La Société des officiers retraités. — Notre armée aux grandes manœuvres de Hollande.

La *Belgique militaire*, organe fidèle de notre armée, publie dans son numéro du 23 juillet dernier le fameux Projet de loi militaire du gouvernement. Elle le fait suivre d'intéressants commentaires qui ne sont pas de nature à militer en faveur des auteurs du projet.

Ce projet comporte cinq articles divers portant réorganisation de la loi de milice et dont je vous ai fait connaître les principales lignes dans ma chronique de juin.

Cette publication dit entre autres que « le gouvernement paie largement ses mercenaires et répand dans le pays cette idée que servir son pays constitue une corvée que l'Etat n'a pas le droit d'imposer aux libres citoyens et qu'il faut rémunérer grassement ceux qui consentent à le servir ». Elle qualifie le volontariat « une maladie à laquelle ont succombé tant de peuples prospères qui avaient confié l'honneur de leur drapeau à des mercenaires ».

» Le tirage au sort est maintenu avec les remplaçants et les volontaires à primes, deux lèpres de l'armée. L'argent joue ainsi un rôle primordial dans notre réorganisation et la rémunération, c'est-à-dire l'indemnité que paie l'Etat à raison du service personnel des miliciens et des volontaires du contingent, au lieu d'être supprimée est au contraire augmentée.

» Le Ministre de la Guerre qui a déposé ce projet n'en est pas plus partisan que le Roi qui l'a signé également, et qui, dans ses nombreux discours, a toujours souhaité que le service personnel et le volontariat soient la base du recrutement de l'armée. »

Ces quelques lignes en disent assez sur ce que, dans l'avenir, on peut attendre d'un tel mode de recrutement de notre armée.

Un de nos députés socialistes, comprenant combien il est de l'intérêt de notre pays de marcher à la hauteur des autres puissances, vient de déposer un projet de loi qui sera examiné lors de la discussion prochaine du budget de la guerre. Ce projet contient des arguments fort justes en faveur du service personnel.

Après avoir rappelé les faits déplorables qui se sont passés dans notre pays en 1886, lors des grèves, où les soldats, obligés de faire usage de leurs armes sur le peuple, refusaient d'obéir aux ordres de leurs chefs de crainte de tirer sur un de leurs parents, ce projet cite les paroles de notre souverain, S. M. Léopold II, toujours grand partisan du service personnel, et fait remarquer que les divers ministres de la guerre qui se sont succédé

depuis, ont déclaré que le service personnel était dans les vœux de l'armée et que cette réforme s'imposait.

Depuis plusieurs années déjà, le ministère catholique au pouvoir a toujours recherché à reléguer notre organisation militaire au second plan, au point que le général Brassine, ministre de la guerre, grand partisan du service personnel, a préféré abandonner son portefeuille plutôt que de jouer le jeu de ses collègues, qui sacrifiaient ainsi le grand intérêt national à un intérêt de parti.

Dans sa séance de juillet dernier, le gouvernement a déposé un projet de loi réduisant la durée du service et proposant des mesures propres à favoriser le volontariat tout en sacrifiant le service personnel.

L'auteur de ce projet reproche vivement au gouvernement que servir son pays n'est pas un devoir qui incombe à tous les citoyens et estime que c'est plutôt une corvée dont il est juste de se libérer à prix d'argent.

Il fait remarquer, en outre, que chez nous le parti ouvrier est partisan du système de recrutement suisse, la « Nation armée », idée qui fait des progrès notables, même parmi les professionnels de l'armée. A ce titre, il cite l'intéressant travail du capitaine Gaston Moch : *l'Armée d'une démocratie*, ainsi que l'ouvrage d'un de nos officiers : *les Milices belges*, par le lieutenant Colonne, du 12^e régiment de ligne.

Disons aussi que dans une récente réunion de la gauche libérale de notre Chambre des députés, sur la question militaire, de vives et unanimes protestations se sont fait entendre contre la hâte avec laquelle on veut escamoter une solution de la question militaire. Les conséquences des propositions déposées seraient impossibles à déterminer, après que le gouvernement a tardé si longtemps à faire connaître son projet de manière à ce qu'il ne vienne en discussion qu'à la fin de la session et qu'il ne puisse effectivement être discuté.

— Dans son numéro du 11 août dernier, la *Belgique militaire* publie une longue dissertation du général Brialmont, intitulée la *Commission mixte*, examen de ses travaux et des résolutions du gouvernement.

Dans ce travail, l'éminent ingénieur militaire réfute avec une grande compétence les diverses propositions émises et adoptées au sein de la commission mixte, dont, comme vous le savez, il a été un des membres les plus distingués.

Il passe successivement en revue et discute les diverses parties du programme imposé à la Commission; il combat le maintien de la rémunération qui, dit-il, a été créé dans un but électoral, sous le rideau de la philanthropie. Cette rémunération a pour but d'indemniser les citoyens qui paient moins de 50 fr. de contributions au profit de l'Etat et de leur accorder une indemnité pendant que leurs fils servent sous les drapeaux.

Cette rémunération qui d'abord était de dix francs par mois et dont les

parents, seuls, du milicien pouvaient profiter, est portée actuellement à trente francs et ceux-ci en auraient la libre jouissance.

Envisageant la question du service personnel, le général fait ressortir que c'est uniquement pour son utilité militaire que ce mode de recrutement a été adopté depuis longtemps en Suisse et en Prusse et depuis 1870 dans tous les Etats de l'Europe excepté en Belgique et en Espagne. Il relève, dit-il, le niveau moral de l'armée, en fait une force nationale, développe l'instruction et facilite le recrutement des cadres.

Il serait trop long de vous exposer ici, même succinctement, les nombreux arguments que fait valoir notre éminent ingénieur militaire contre les divers articles du nouveau projet de loi présenté par notre cabinet. Qu'il me suffise de vous signaler la conclusion dans laquelle il dit que « ce projet constitue un recul vers le passé, un acte d'hostilité à l'égard de l'armée, une capitulation devant ses pires ennemis, un manquement grave des ministres envers le Roi dont ils sont les collaborateurs au pouvoir exécutif ».

Le général termine en faisant remarquer que l'armée, après de nombreuses et cruelles déceptions, en est arrivée à croire que le bien ne pourra sortir que de l'excès du mal, c'est-à-dire du vote d'une loi qui aurait des conséquences si funestes pour la défense nationale que le Roi, ne pouvant la sanctionner, serait obligé de faire, pour la dernière fois, un appel au pays sur la question de son existence.

Ces réflexions en disent assez sur ce qu'il y a à attendre du nouveau projet de loi élaboré par nos gouvernants.

— La Société des officiers retraités, rappelant les paroles que souvent le roi Léopold II a prononcées en faveur du service personnel, vient d'adresser à la Chambre des députés une pétition dans laquelle elle supplie les membres de ne pas sanctionner le projet de loi qui est soumis à leurs délibérations.

— Pour la première fois depuis 1830, date de la séparation de la Belgique et de la Hollande, notre armée a été représentée aux grandes manœuvres d'automne de l'armée hollandaise qui ont commencé à partir du 16 septembre dans la province du Limbourg, aux environs de Maestricht, pour se terminer le 20. Ces manœuvres sont exécutées par la 3^e division d'infanterie renforcée des cinq escadrons du 2^e régiment de hussards, des batteries du 3^e régiment d'artillerie de campagne, de la 3^e compagnie du génie et d'une section de télégraphistes, sous la direction du général-major Snyders.

CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant particulier.)

La situation aux Philippines. — Les nouveaux officiers généraux. — A propos de la politique dans l'armée : Une récente enquête sur le scandale des pensions militaires. — Le contingent américain de l'expédition de Chine ; appréciations européennes. — Recrutement des nouvelles unités. — La réorganisation des *Army Posts*. — Artillerie. La controverse sur les affûts à éclipse. Opposition à l'emploi des mortiers.

Depuis la capture du « dictateur » Aguinaldo, la question des Philippines a décidément perdu le don d'intéresser le public américain. C'est tout au plus si la reddition du chef de partisans Cailles et la soumission toute récente du général Cabrera ont figuré dans la presse à titre de simples faits divers. Ce qui ne veut pas dire que la mission du corps d'occupation soit terminée ; la tâche de purger l'archipel des bandes de guérillas, formées des pires éléments des ex-troupes insurgées, est loin d'être aisée dans une contrée aussi fertile en obstacles naturels, et dont le climat est plus encore à redouter que les balles de l'ennemi.

Soit dit en passant, la situation de commandant en chef, dans la nouvelle colonie, a été jusqu'à présent des moins enviables, et la preuve en est qu'en trente-quatre mois on y voit se succéder trois officiers généraux. Le présent titulaire est le major-général Chaffee, l'ancien chef du contingent américain de Chine. En lui remettant son commandement, le gouverneur sortant de charge a pu lui dire, avec un soupir de soulagement, ces paroles qui ont causé aux Etats-Unis une profonde impression de malaise : « Je ne vous laisse en héritage que mes tribulations... »

Ce gouverneur, M. Mac Arthur, n'aura pas, toutefois, trop à se plaindre de son séjour aux Philippines ; arrivé il y a trois ans comme lieutenant-colonel de réguliers et brigadier-général de volontaires, il s'en retourne *major-général régulier*, après avoir commandé la plus nombreuse armée américaine mise sur pied depuis la guerre de Sécession.

* * *

C'est là, du moins, un avancement mérité et qui rencontre l'approbation universelle. Il n'en est pas de même de toutes les autres nominations d'officiers généraux faites en exécution du dernier *Army Bill*.

Le choix des nouveaux divisionnaires et brigadiers a, en effet, soulevé autant de tempêtes que d'acclamations. Le président est parti résolument du principe du rajeunissement et de la vigueur morale des cadres, ce dont on ne peut vraiment pas le blâmer, après quelques-unes des expériences de la guerre de 1898. C'est ainsi que le colonel Chaffee, du 8^e de cavalerie, en devenant major-général, passe par-dessus le brigadier Merriam, très âgé, et le brigadier Wade, qui a laissé un mauvais souvenir à Cuba.

Parmi les douze brigadiers promus récemment, cinq trouvent dans l'avancement la récompense de longs et fidèles services; mais on voit figurer dans la liste un capitaine de cavalerie, un major d'artillerie, un médecin militaire et un ex-cadet de West-Point qui n'appartient plus à l'armée.

Le capitaine désigné ci-dessus passe sur la tête de 1022 officiers, ses seniors, et l'*Army and Navy Journal*, malgré sa réserve bien connue, ne peut s'empêcher de qualifier cette promotion d'« exploit acrobatique ».

La nomination du docteur Wood est jugée avec sévérité par la presse civile. Ce chirurgien-major a eu, en fait, une fortune militaire extraordinaire. Elevé en 1898 au commandement des *Rough-Riders*, il ne paraît pas avoir d'autre titre aux étoiles de brigadier que ses huit semaines de service comme colonel d'un régiment de cavalerie volontaire; gouverneur de Cuba depuis environ un an, il n'y a rien accompli, dit-on, qui justifie en quoi que ce soit un avancement anormal¹.

La promotion sans contredit la plus regrettable — toujours au dire des critiques militaires — est celle de M. F.-D. Grant, qui, sorti en 1871 de West-Point dans les derniers, démissionna dix ans plus tard après un court stage d'aide de camp. Dernièrement, quelques semaines de présence dans un corps volontaire aux Philippines ont servi de prétexte à l'élévation de ce civil au rang de général de brigade *régulier*. Il est hors de question de voir dans ce passe-droit une récompense quelconque; M. Grant doit sa bonne fortune uniquement au nom qu'il porte... et au « pull » (en argot militaire français « piston ») des politiciens.

* * *

La politique, voilà la plaie dont souffrent, aux Etats-Unis, non seulement la Garde Nationale, mais l'ensemble de nos institutions militaires. Les membres du Parlement en sont arrivés à perdre sur ce point toute espèce de pudeur. Quoi de plus typique que l'exclamation éhontée du congressman Hull qui, étant allé à Manille aux frais de l'Etat en qualité de président de la Commission de l'armée, mais en réalité pour surveiller ses intérêts commerciaux, et se voyant, dans une cérémonie officielle, assimilé aux autres invités, s'écria: « J'ai pu faire une quantité d'officiers, je peux également les défaire, et voilà comment l'armée me traite! »

L'armée n'a qu'à bien se tenir!

Mais c'est surtout en matière de pensions que les politiciens ont beau jeu. Des enquêtes récentes conduites par différentes publications, *The New-*

¹ Il n'y a qu'un autre cas aux Etats-Unis, et peut-être dans le monde militaire, de la promotion d'un chirurgien de régiment au grade de général de brigade d'infanterie. C'est celui du médecin aide-major Crowford, pendant la guerre de Sécession. Ajoutons que cet officier, absolument incapable de commander des troupes, fit, à la tête de sa division, une série de maladresses qui, malheureusement, furent mises, par l'opinion publique, sur le compte du commandant de corps d'armée, l'excellent général Warren.

York Times, *The Forum*, etc., il résulte que les 750 et quelques millions de francs déboursés annuellement par le Trésor fédéral pour la *Pension-list* vont en grande partie dans la poche d'individus n'y ayant pas le moindre titre. Les dignes vétérans de la guerre de Sécession jouissent, entre autres privilèges, de celui d'être immortels; viennent-ils par mégarde à décéder, le certificat de vie continue à être établi par des hommes de loi complaisants au profit de parents quelconques et même d'amis du *de cuius*. D'autres fois, c'est le notaire qui *personnifie* ses clients défunts et arrive à toucher pour son propre compte, pendant des années, une vingtaine d'annuités. Bien plus, un attorney de l'Etat d'Iowa n'a-t-il pas fabriqué de faux certificats pour certaines de ses connaissances, en se basant sur ce fait que c'étaient des personnes dignes d'intérêt, méritant certainement une pension, quoiqu'elles n'eussent jamais servi dans l'armée? Il va sans dire que tout effort pour arrêter le scandale des pensions vient se briser contre une formidable coalition de congressman corrompus et des quelque 50 000 intermédiaires, agents d'affaires, *solicitors*, etc., plus ou moins véreux, qui profitent de l'état de choses actuel.

* * *

Quittons ce triste sujet et *paulo majora caramus*, ce qui ne sera pas difficile!

L'expédition de Chine a été, quoique sur un théâtre restreint, un champ d'observation mutuelle intéressant pour les contingents des diverses armées alliées.

Nous avons sous les yeux, en ce qui concerne l'Amérique, des appréciations émanant des sources les plus diverses. Faisant la part des exagérations voulues commises dans les deux sens par d'officieux amis — les Anglais, — et des critiques *à priori* mal disposés — les Allemands, — les points sur lesquels on semble être d'accord sont les suivants : les Américains se sont bien battus, mais ont montré dans plusieurs occasions une trop grande indifférence des couverts et se sont exposés ainsi à des pertes inutiles; l'équipement était admirable, la cavalerie bien montée et parfaitement entraînée. Ce qui pèche le plus, c'est l'aspect du soldat dans les cantonnements; son uniforme se prête trop facilement au laisser-aller; on n'en saurait du reste douter devant cette boutade arrachée à un officier yankee lui-même : « Les Américains étaient les plus débraillés de tous, excepté les Français. »

D'ailleurs, le même défaut de tenue se relève aux Philippines; le nouveau commandant du corps d'occupation, général Chaffee, dans une inspection inopinée des divers postes, a découvert une si étrange variété d'uniformes qu'il a dû prendre à cet égard des décisions dont quelques-unes sont jugées draconiennes aux Etats-Unis, comme l'obligation pour les officiers d'avoir le sabre au côté en cas de commandement actif, et

celle pour la troupe de boutonner les vareuses en dehors des casernes!..

Cependant, le sujet d'étonnement le plus grand pour les observateurs européens paraît avoir été l'état d'esprit, en apparence incompréhensible, des soldats américains. Il est indéniable que les hommes, pris isolément, n'ont pas, sur la discipline, la hiérarchie, les idées en cours dans les milieux militaires ordinaires; pendant le service, leurs marques de respect envers les supérieurs sont à peine ébauchées; hors du service, ils ont l'air de se considérer comme à peu près dégagés de toute obligation. L'attitude du sous-officier est plutôt celle d'un chef d'équipe, d'un contremaître que celle d'un gradé proprement dit. Malgré cela, il n'est pas moins indiscutable que le soldat américain, considéré en tant qu'unité, est peut-être le meilleur qui existe, que ses chefs sont susceptibles d'en obtenir, à un moment donné, un effort plus grand que dans aucune autre armée.

La raison en est dans des qualités que l'on retrouve également chez le soldat suisse, une instruction supérieure, un patriotisme ardent et surtout de l'initiative, agents qui produisent dans les rangs, non des machines de guerre bien ordonnées et d'un bel effet comme le fantassin allemand, mais de véritables individualités. Et il ne faut pas chercher loin dans l'histoire pour reconnaître leur valeur, car la bataille de San Juan Hill, à Cuba, en 1898, fut gagnée par des isolés.

* * *

Dans un article récent sur le fonctionnement de la nouvelle loi militaire des Etats-Unis, la *Revue* signalait l'activité déployée pour recruter les régiments créés en février dernier. Nous sommes en mesure d'ajouter que ces efforts ont été jusqu'ici couronnés de succès. Les enrôlements continuent avec une moyenne de trois mille hommes par mois, et l'affluence des postulants permet d'éliminer environ le 67 % de ceux-ci dans les visites médicales, sans préjudice pour le service. Les histoires de racolage avec primes, soi-disant opérées par les agents des Etats-Unis parmi les troupes anglaises et que signale, par exemple, *The Daily Graphic*, ne nous paraissent donc devoir être acceptées que sous toutes réserves.

* * *

Mais la question du recrutement n'est pas la plus importante de celles que soulève la réorganisation de l'armée. Il devient en effet nécessaire de remanier tout le système des *Army Posts*, c'est-à-dire des garnisons, qui n'est plus en harmonie avec les effectifs et les besoins nouveaux. Ce n'est pas moins de quinze millions de francs qui vont être consacrés à la création, à l'agrandissement de ces locaux, qui sont de véritables villages militaires, territoires fédéraux enclavés dans les divers Etats. Là-dessus vient se greffer la répartition des nombreuses unités d'artillerie de nouvelle formation. Le chef de l'arme, général Randolph, et le généralissime Miles sont d'accord pour abandonner la pratique de l'isolement des batte-

ries, ce qui était la règle presque constante jusqu'ici, mais causait un grand préjudice à l'instruction. Les batteries de côte et de campagne seront désormais groupées par deux au moins.

* * *

Puisque nous parlons de l'artillerie, il n'est peut-être pas sans intérêt de mentionner la divergence qui se produit en ce moment entre le service de l'*Ordnance* et le généralissime sur le sujet des affûts à éclipse (*dissappearing carriages*). Le premier pousse à la construction de ces engins, qui selon lui doivent arriver à remplacer, dans toutes les batteries de côte importantes, les « affûts à barbette » ; dans son opinion, les grandes puissances militaires européennes n'ont pas encore saisi l'utilité des affûts à éclipse ; de là, la rareté relative de ceux-ci sur le vieux continent. Mais il ne faut pas perdre de vue que le problème des défenses côtières n'est nulle part aussi important qu'aux Etats-Unis ; que ces derniers sont naturellement appelés à y chercher d'eux-mêmes des solutions et ne peuvent, sur ce point, rester à la remorque de l'Europe.

Tel n'est pas du tout le sentiment du général en chef, qui considère ces affûts comme beaucoup trop délicats et compliqués. Le mécanisme n'est pas seulement à la merci des fluctuations de température et de l'inégalité des chocs de recul, les plus petits débris de maçonnerie, des grains de sable même projetés sur lui par l'éclatement de quelque projectile sur le parapet suffisent à le mettre hors de service. En outre, les affûts à éclipse sont doublement coûteux par l'élaboration de leur construction et par leur aménagement dans les ouvrages. Toutefois, le général Miles admet que, dans des circonstances exceptionnelles et sur des emplacements spéciaux, un engin de cette espèce peut être d'une grande utilité. Il ne faut donc pas le proscrire, mais en limiter l'usage.

De même, cet officier général se montre entièrement opposé à une augmentation du nombre, déjà considérable, des mortiers rayés. Avec raison, il fait remarquer que les expériences faites en France sur leur justesse et leurs effets de pénétration ont causé des désappointements. Ces résultats ont été d'ailleurs confirmés récemment par les écoles à feu exécutées aux Etats-Unis ; les projectiles, dans le tir vertical, ont une tendance lamentable à retomber sur le côté ou le culot en avant, plutôt que sur la pointe. Il saute aux yeux, en outre, que le système suranné des variations de charge n'est pas de nature à faire du mortier un instrument de précision. Et l'état-major ne peut pas oublier que les simples canons en barbette de San Juan de Puerto Rico furent parfaitement suffisants pour tenir à distance la flotte américaine.

L'espace me manque pour vous entretenir des récents troubles à l'Ecole militaire de West Point. J'y reviendrai dans la prochaine chronique.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Impressions d'ensemble sur les grandes manœuvres. — Mutations.
Bibliographie.

Je ne parlerai pas des manœuvres d'armées, encore que je les aie suivies et bien que, dans l'article de fond que la *Revue* y consacre d'autre part, certains points seulement soient abordés, dont le nombre est très limité. Je me contenterai de résumer mes appréciations, puisque j'ai promis de le faire le mois dernier.

J'ai pourtant quelque envie de me dérober à mes engagements, tant j'éprouve de peine à tirer de la fermentation de mes idées quelque chose de clair. Ce que j'ai vu papilote devant mes yeux, et, des multiples détails que j'ai observés, il ne se dégage presque rien de simple et de définitif à formuler. Vous le comprendrez sans peine si vous songez au nombre considérable d'éléments qui ont passé devant mes yeux. Supposez, en effet, que j'aie voulu simplement m'occuper de l'infanterie dans ses marches et au combat. Mettez que j'y aie consacré vingt journées à six heures par jour : c'est un total de 120 heures pour voir 60 régiments, sans compter les bataillons de chasseurs à pied. Deux heures pour examiner un seul régiment, c'est bien peu. Et notez que je n'avais pas que l'infanterie à voir, mais aussi les autres armes, mais aussi le terrain, mais aussi ma carte, mais aussi ma boussole, mais aussi ma montre, mais aussi mon carnet, puisque j'y inscrivais à chaque instant mes observations, avec indication de l'heure, de l'endroit, etc. Comptez le temps perdu à se renseigner, à se porter d'un point à un autre : vous vous rendrez compte du peu qui en reste, étant donné qu'on veut tout regarder, pour voir quelque chose. Il y a plus, d'ailleurs : vous rencontrez un corps de troupe, mais il est arrêté, les faisceaux formés, les hommes assis. Quels éléments d'appréciation tirer de là ? Ou bien vous voyez à la suite d'une colonne de nombreux trainards, et ceci est un fait précis. Mais à quelles causes l'attribuer ? Il faudrait ouvrir une enquête sur ce que peuvent avoir eu d'exceptionnel les fatigues que ces hommes ont supportées. Or, ce n'est guère possible.

Certes, des gens du métier, observateurs, perspicaces, expérimentés, pourront en quelques quarts d'heure se faire une opinion sur la valeur d'une troupe. Mais je doute que ces hommes compétents soient nombreux, et les articles des journalistes et les interviews des officiers étrangers me laissent fort sceptique. Les correspondants militaires des journaux sont, pour la plupart, peu au courant des choses de la guerre. Sur

les 125¹ qui, cette année, ont sollicité des permis de circulation pour assister aux manœuvres, beaucoup n'y avaient d'autre titre que le désir d'avoir leurs entrées dans l'enceinte de la presse, à la revue de Bétheny. Quant aux représentants officiels des armées étrangères, outre qu'ils n'ont été convoqués qu'à quatre jours de manœuvre, on sait qu'ils ne sont pas très libres de leurs mouvements et qu'ils ne voient guère que ce qu'on veut bien leur montrer. Il n'y a donc pas à faire cas de leurs déclarations où la réserve diplomatique se mêle à l'eau bénite de cour pour faire, en définitive, une mixture assez quelconque.

Ce n'est pas que pourtant certaines vérités n'apparaissent avec éclat : il y a des enseignements qui, d'eux-mêmes, se dégagent nettement.

Ainsi les journaux ont signalé des actes de mutinerie qui n'ont sans doute pas toute la gravité qu'ils leur ont attribuée, mais qui n'en sont pas moins symptomatiques. Certains indices montrent, en effet, un relâchement dans la discipline. Que d'effets de fantaisie, absolument interdits par les règlements, sous les yeux même des « grands chefs », parfois dans leur propre escorte ! Quels propos on entend tenir, auxquels les officiers font la sourde oreille. Dans les gares, notamment, les éclopés, les « tireurs au flanc », s'expriment souvent très haut, en termes parfois très crus, et les képis galonnés à bandeau blanc du personnel des étapes, loin d'intervenir, s'éloignent prudemment. Les ouvriers des subsistances militaires, les « carottiers » qui s'arrangent de façon à peupler les convois, donnent aux services de l'arrière un caractère peu compatible avec l'idée que nous nous formons de la subordination.

Sans même descendre jusqu'à la troupe, on constate chez les officiers qu'ils en prennent assez à leur aise avec les ordres de l'autorité. Preuve en soit la façon dont ont été observées les *Prescriptions générales pour les manœuvres* que le ministre a adressées le 22 avril dernier aux commandants de corps d'armée.

Elles débutent ainsi :

La tenue des officiers et de la troupe sera la tenue de campagne prescrite, pour les différentes armes, par les règlements qui s'y rapportent.

Or, ici, on se promène dans les cantonnements en képi et sabre ; ailleurs, c'est en bonnet de police et étui de revolver, voire — ce qui est plus choquant — en bonnet de police et sabre. D'autres fois, comme le quatrième page de Marlborough, on ne porte rien : ni sabre, ni revolver. Et, bien entendu, je passe sous silence les cache-poussière des automobilistes, leurs vestes de cuir, leurs pantalons noirs, etc.

¹ Dont 9 étrangers, pour la plupart anglais ou américains. Les permis en question sont délivrés par le directeur des manœuvres. Au contraire, lorsque les officiers étrangers demandent à suivre les opérations, par l'intermédiaire de leurs ambassades, c'est le ministre qui se réserve le droit de les y autoriser. Il y en avait une trentaine cette année.

Je continue :

Le pantalon de drap sera de rigueur, après 6 heures du soir, dans les cantonnements.

Sous les arcades de La Rochelle, le jour où le ministre y était, j'ai croisé, à 7 heures du soir, un officier en pantalon de toile.

Bien rarement j'ai vu appliquer la prescription suivante :

Dans les colonnes des trains régimentaires et les convois, les hommes à pied marcheront par quatre en avant, et les chevaux haut le pied par deux en arrière des voitures.

Non seulement les hommes à pied s'entassaient dans les véhicules (il est vrai qu'alors ils cessaient d'être à pied!) mais encore j'ai vu souvent les conducteurs des chevaux haut le pied, — voire des gendarmes d'escorte! — s'asseoir sur les hayons de fourgons. Bien rares, les convois conduits avec ordre. Invité à faire respecter la consigne, un sous-officier qui faisait partie d'un de ces convois a catégoriquement refusé, déclarant qu'il n'avait pas qualité pour donner des ordres à des hommes d'un corps autre que le sien, incident que j'ai relaté le mois dernier (page 729), de la journée du 7 septembre, prouve bien manifestement que personne ne se doutait alors (c'était pourtant le dernier jour des manœuvres!) qu'on dût se conformer à la prescription que voici :

Dès le déploiement, les voitures de cantinière seront laissées en arrière à un emplacement indiqué par le chef de corps, en dehors des routes.

Il en sera de même de toutes les voitures du train de combat, à l'exception des voitures médicales et des voitures de compagnie, qui, seules, devront paraître sur le terrain de la manœuvre.

Le ministre a recommandé de faire manger les troupes pendant la critique. Or, il est maintes fois arrivé qu'elles se soient rendues directement au cantonnement, celui-ci ayant été préparé pendant le cours même de la bataille, tandis que cette phrase, à la vérité pas très claire : « Toute diligence devra être faite pour la répartition des cantonnements, afin que, après la sonnerie de l'assemblée, les campements puissent être dirigés sans retard sur ces cantonnements », semble indiquer implicitement que cette répartition doit avoir lieu sur le terrain.

On ne saurait reprocher aux sous-officiers et soldats de n'avoir pas toujours été « dans leurs logements à 8 h. 30 du soir, au plus tard ». Il y a des soirs où ils l'auraient bien voulu, les pauvres! et où, à cette heure-là, ils arrivaient à peine au cantonnement. C'est alors qu'il n'était pas possible de fixer « l'heure du repas à 6 ou 7 heures du soir ».

Quant à la prescription si sage de donner au combat un développement méthodique et de le mener lentement, « de façon que toutes les phases en soient bien marquées sur le terrain et que l'artillerie ait le temps d'occuper ses positions, de régler son tir et d'exécuter un feu efficace », s'il

est juste de reconnaître qu'on s'est efforcé de l'observer au début des engagements, il faut avouer qu'on la perdait peu à peu de vue à mesure qu'on approchait du dénouement, si bien qu'à la fin les événements se précipitaient avec une vitesse vertigineuse et dans un inextricable désordre.

Ajouterai-je enfin que le 11^e et le 18^e corps, désignés pour expérimenter le *Projet de règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie*, ont frustré notre attente dans les manœuvres de l'ouest? Car nous espérions voir des formations filiformes et nous avons retrouvé les dispositifs massifs qui sont d'ores et déjà condamnés. Nous nous attendions à ne plus entendre que des feux à volonté, et nous avons maintes fois entendu tirer par salves. Les soldats continuaient à présenter les armes! (Il est vrai que, les décrets relatifs aux honneurs n'ayant pas été rapportés, on est bien obligé de conserver ce mouvement et la position correspondante.) Par contre, il arrive constamment, même dans les corps de l'Est, qu'on « escamote » le maniement de l'arme, c'est-à-dire, par exemple, que, tenant le fusil horizontal dans la main droite, le bras allongé de toute sa longueur, on passe sans transition à la mise en joue ou au croisement de la baïonnette. Et inversement. Cet escamotage est, jusqu'à un certain point, dans l'esprit du « Projet ». Mais il n'est pas tout à fait dans sa lettre, car, par une anomalie singulière, les rédacteurs de ce texte n'ont pas eu le courage d'élever la prestidigitation à la hauteur d'un principe : ils ont spécifié que, dans tout maniement de l'arme, on passât par le premier mouvement de « l'arme sur l'épaule droite ». Pourquoi cette complication?... Mais, au fait, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais de ceci : les corps auxquels il est interdit d'escamoter escamotaient; ceux auxquels il était prescrit d'escamoter n'escamotaient pas... ou, du moins, pas plus que les autres.

Bref, on le voit, l'habitude d'obéir instantanément et sans réserve est loin d'être entrée dans les mœurs de l'armée, ou elle est près d'en être sortie. Et il ne faut pas s'étonner outre mesure d'actes qui sont la conséquence directe de ce relâchement de la discipline. Par contre, on est en droit de le déplorer.

Ce qui n'est pas moins regrettable, c'est de constater que la troupe se garde mal, s'éclaire mal, ne sait pas se maintenir en liaison soit avec le commandement soit avec les autres troupes. Peut-être les régiments où on le fait le moins bien sont-ils ceux où on le fait le plus. Si, dans toutes les marches militaires, même quand il n'y a pas d'ennemi, on se fait précéder d'une avant-garde avec des éclaireurs et si on s'entoure de flanc-gardes, tout le monde finit par croire que c'est une manière de marcher réglementaire, comme de donner au pompon sur le shako une inclinaison déterminée : on perd de vue l'utilité et la raison d'être de ces dispositions, et, plus la formation est correctement prise, moins on se préoccupe

d' « ouvrir l'œil, et le bon ». On marche comme ça parce qu'il faut marcher comme ça. Voilà tout.

L'éducation des sentinelles est également faussée par le service du temps de paix, par les rondes faites avec un falot. La présence de ce falot donne lieu à l'accomplissement d'un certain nombre d'actes rituels, dont la bonne exécution est considérée comme suffisante. Qu'un factionnaire garde intelligemment ou non une poudrière, peu importe, s'il rend exactement les honneurs et reconnaît une patrouille dans les formes voulues. Quand ensuite on le transporte en campagne et qu'on le met en présence de l'ennemi, il est tout dépaysé. Il sait ce qu'il faut faire en temps de paix ; il ignore ce que la guerre exige.

Mais, à part des généralités du genre de celles que je viens d'énoncer, je ne vois rien de précis à dire des différentes armes, des différents services, et je doute que, de la manière dont se font les grandes manœuvres, personne puisse en dire davantage.

— Y aurait-il donc un moyen de les rendre plus instructives ?

— A mon avis, oui.

Et, d'abord, je voudrais que les troupes fussent à l'effectif de guerre et pourvues de tous leurs services accessoires, dût-on renoncer aux manœuvres d'armée et n'avoir chaque année qu'un certain nombre de corps d'armée mobilisés. D'autre part, il faudrait qu'à chaque troupe, à chaque service, à chaque état-major fût attaché, non pas un arbitre, mais un *délégué* du directeur des manœuvres, délégué plus élevé en grade que le chef de cette troupe, de ce service, de cet état-major, et que seconderaient plusieurs officiers, chargés, sous son contrôle, de prendre note, à chaque instant, des ordres reçus et donnés, de la formation adoptée, du point occupé, etc., de façon à fournir les éléments d'un historique complet des opérations¹. C'est cet historique qui serait discuté, les jours de repos, par les généraux et chefs de corps réunis au quartier général en une conférence contradictoire aussi longue qu'on le voudrait et fortement documentée.

De critique sur le terrain, il n'y aurait que celle du « délégué » à l'officier auquel il aurait été attaché (et qui pourrait changer tous les jours, afin d'assurer l'unité moyenne de doctrine). Mais on supprimerait ces assemblées plénières auxquelles on se rend à grand'peine de tous les points du champ de bataille et où, sans carte, en plein air, au soleil ou sous la pluie, fatigué par le travail de la matinée, préoccupé de ce qui reste encore à faire dans le courant de l'après-midi et dans la soirée, on pérore plus qu'on ne travaille. En dépit d'aphorismes plus ou moins russes, sinon cosaques, la « critique » telle qu'elle se fait en France (et on ne peut la

¹ Quand deux troupes se trouveraient aux prises, les « délégués » attachés à ces deux troupes, décideraient comme font les arbitres, sauf à tirer la décision à pile ou face, s'ils n'arrivaient pas à se mettre d'accord.

faire mieux) est une erreur profonde qui enlève toute valeur aux manœuvres, parce qu'elle a l'air d'en être la sanction et qu'elle n'est rien du tout. On finira bien par s'en apercevoir et par y renoncer.

N'a-t-on pas fini par reconnaître l'inutilité des revues et des défilés ? Rien que les efforts qu'on fait depuis quelques années pour en modifier la forme traditionnelle dénote une certaine lassitude chez les spectateurs. Cette année, on est arrivé à la satiété, et la représentation donnée au tsar a paru un régal médiocre. Je l'avais prévu, le mois dernier, lorsque je disais que rien ne vaudrait, comme rassemblement de troupes, celui que nous avons tant admiré le 7 septembre au sud de Villefagnan. L'impression que j'avais pressentie, un chroniqueur la rend bien, lorsque, parlant de la revue de Bétheny, il s'exprime ainsi :

SPECTACLE GRANDIOSE.

C'est un spectacle immense que celui de ces trente mille hommes se mêlant, se séparant, s'agrégeant et se désagrégeant, se formant sur le fond d'un panorama lointain en des figures symétriques d'une précision incomparable, carrés, losanges, triangles ou trapèzes, et se déformant aussitôt pour se confondre en une figure plus vaste encore, pour s'unir en des lignes que le regard ne peut embrasser. C'est un spectacle immense et large, qui émeut moins qu'il n'étonne, qui fait penser plus qu'il ne fait sentir. Je veux dire ceci : que des revues d'une moindre ampleur, avec des effectifs réduits, nous montrant des troupes défilant plus près de nous, et des soldats dont le geste élastique et régulier peut être vu à une distance qui n'éloigne pas mais qui rapproche ; je veux dire que ces revues, qui n'ont ni la « portée », ni l'envergure, ni la démonstration définitive de notre force que nous avons trouvées dans celle d'hier, nous « emballent » cependant davantage. On voit les hommes ; on les dévisage ; on se montre leurs figures tannées par les travaux des manœuvres ; on entre en communication directe avec eux. Les musiques sont plus proches ; les clairons ont des éclats qui vous grisent et vous transportent. C'est tout à fait autre chose que ce qui s'est passé hier. Hier, le soldat était le grain de sable de la mer, et nous n'avons pas vu le soldat. Nous avons contemplé des masses énormes qui se mouvaient esthétiquement devant nous, et nous avons assisté à quelque chose de prodigieusement calme et reposant dans le beau.

Ne lisez-vous pas entre les lignes que ce spectacle « grandiose » était surtout fastidieux et que le défilé suait l'ennui ?

Mais qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

* * *

De nombreuses mutations ont eu lieu dans le haut personnel de l'armée. A la suite des manœuvres, une promotion de généraux devait être faite de façon à paraître le 25 septembre. Un journal ayant eu la mauvaise idée de l'annoncer, le général André, qui déclare ne pas s'occuper de ce que dit la presse et être indifférent à ses attaques comme à ses indiscretions, entra dans une violente colère et, pour punir l'informateur trop bien informé, il reporta le mouvement à quinzaine.

Le général Pedeya, qui s'était fait remarquer par un discours agressivement républicain, a été appelé au commandement du 16^e corps d'armée; le général Decharme, d'une couleur politique fort différente, et qui n'est rouge que de figure, a été appelé à celui du 12^e : l'équilibre se trouve donc conservé, celui-ci neutralisant celui-là. Le général Farny est mis à la tête du 5^e corps.

Passant au cadre de réserve, le général Florentin a quitté le gouvernement militaire de Paris. Il y a été remplacé par le général Faure-Biguet, et, d'autre part, il est venu remplacer à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, le général Davout, duc d'Auerstædt, qui avait cessé de plaire, et pour cause.

La limite d'âge a atteint le général Murlan, président du comité de la gendarmerie, le général de Brye, commandant du 12^e corps, le général Jeannerod I, commandant du 1^{er} corps, et dont la succession était réservée au général Jeannerod II, son frère, ancien chef de cabinet de M. Godefroy Cavaignac.

La place me manque pour entrer dans de longs détails sur ces changements... qui, somme toute, ne changent pas grand'chose à la physionomie de nos cadres supérieurs.

* * *

La *Plume sténographique de France* est une revue mensuelle dont le service m'est fait avec une ponctualité qui touche mon incompetence. Chaque fois que je la parcours je regrette d'écrire comme tout le monde, si ce n'est même plus lentement que tout le monde. Si, au lieu d'en avoir atteint le terme, j'étais au début de ma carrière militaire, je n'hésiterais certainement pas à apprendre la sténographie, persuadé que la connaissance de ce moyen d'enregistrement rapide de la pensée me rendrait les plus grands services. J'engage donc les jeunes officiers à l'acquérir et je leur signale le recueil en question qui s'édite à Paris (18, rue Oberkampf).

A la même adresse se vend un traité complet de dactylographie contenant l'histoire des machines à écrire avec l'exposé de leurs avantages et leur description sommaire¹. Ici encore je suis obligé d'avouer que je ne suis pas grand clerc en la matière. Je reproche même aux auteurs de n'avoir rien fait pour m'éclairer en tant que militaire, car dans leur travail, pourtant étendu, ils ont négligé de montrer d'une façon spéciale quels services les typewriters peuvent rendre à l'armée. C'est tout au plus s'ils citent deux ou trois faits qui montrent que le département de la guerre ou celui de la marine y ont eu recours en maintes occasions. Ceux-ci, par exemple :

Lors de la catastrophe du cuirassé « *Le Maine* », qui amena la dernière guerre entre l'Espagne et les États-Unis, on a retrouvé, dans l'épave, une

¹ *Les machines à écrire*, par Henri Dupont et L.-F. Canet. Un vol. in-8° de 348 pages avec 173 figures (1901).

machine à écrire, et, lorsque le vaisseau amiral de l'escadre russe de l'Est sombra soudainement, on en trouva une dans la cabine du capitaine.

Pendant la dernière guerre entre l'Angleterre et le Transvaal, les généraux Roberts, Buller, Methuen, Gatacre et White étaient tous pourvus de machines à écrire qui servaient pour la transmission des ordres, rapports, etc. Le journal du siège de Ladysmith était imprimé à la machine à écrire et reproduit à l'aide du cyclostyle à raison de 1800 exemplaires.

Il y avait davantage à dire : on pouvait étudier dans quelles conditions il convient d'employer, dans l'armée, les machines à écrire. La question est d'actualité flagrante, car précisément le général André vient de décider que chaque état-major d'armée ou de corps d'armée serait pourvu d'un appareil de ce genre, le choix du modèle étant laissé à la disposition du service intéressé. A celui-ci est alloué, d'abord pour l'achat, à titre de première mise, une somme de 500 francs, puis, pour l'entretien, une prime annuelle de 100 francs.

Il demeure entendu que les machines à écrire destinées à être emportées en campagne seront utilisées d'une manière permanente en temps de paix.

Le ministre recommande aux officiers du service d'état-major de se familiariser avec le maniement de ces machines, de façon à être à même de les employer pour l'élaboration de tous les documents ayant un caractère secret, sauf les ordres d'opérations.

On peut donc dire du livre de MM. H. Dupont et F. Canet, qu'il tombe absolument « à pic. »

La veille même de mon départ pour les manœuvres, j'ai reçu un gros livre de 500 pages : c'est le premier tome d'une étude sur *Le Prince Eugène et Murat*¹, laquelle ne comprendra pas moins de quatre forts volumes in-octavo formant un total d'environ 2550 pages d'un texte serré. Ce n'est pas après avoir simplement coupé et feuilleté un livre de cette sorte qu'on est fondé à en parler. Je peux dire pourtant, connaissant l'auteur par d'autres publications, qu'il n'a pu manquer de faire une œuvre solide. Mais pourquoi fait-il payer cette solidité par tant de lourdeur ? Lourdeur dans le poids même du papier. Lourdeur dans la composition. Lourdeur dans la disposition typographique. Lourdeur dans le style. Jugez-en par cette phrase qui me tombe sous les yeux (page VIII de l'Avant-propos) :

Les événements politiques, qui se sont succédé au cours de ces huit à neuf mois, y occupent une place si considérable, ont pesé d'un tel poids sur la marche même des opérations, qu'ils mériteraient à eux seuls de faire l'objet d'une étude à laquelle, à cause de notre inexpérience et du caractère particulièrement délicat des questions qui s'y rattachent, mais surtout en raison des glorieux états de service, de la triste fin du brillant soldat que son ambition et les détestables conseils de son entourage le plus proche ont conduit à sa perte, nous n'avons pas osé donner tous les développements qu'elle comporte.

¹ Par M. H. Weil (Paris, Albert Fontemoing, 1902).

Ouf! C'est dur à lire. Et tout l'ouvrage m'a paru ainsi écrit sans éclat, sans relief, sans pittoresque, dans les teintes grises. Mais le sujet est d'un intérêt trop poignant, la documentation est trop riche et trop neuve, l'auteur est trop consciencieux et trop pénétrant pour qu'il faille se laisser arrêter par ces défauts de pure forme. Aussi reviendrons-nous sur cette œuvre qui est un monument par ses proportions, qui en est un aussi par sa valeur. Nous n'avons voulu aujourd'hui que le signaler et que formuler nos réserves, avec l'espoir de pouvoir plus tard nous offrir le plaisir de n'en plus parler qu'élogieusement¹.

¹ Depuis le retour des manœuvres, je n'ai pu le lire, ayant trouvé sur ma table une haute accumulation d'envois. Dans le tas, il y en avait un du même commandant Weil. C'est une plaquette très intéressante, intitulée *l'Entrée de Murat dans la coalition*. Elle contient un rapport confidentiel que le comte de Mier, ministre d'Autriche à Naples, a adressé le 19 décembre 1813 au prince de Metternich, son chef hiérarchique, et dans lequel le rôle de la reine Caroline est mis en lumière : on y voit, clair comme le jour, que c'est elle qui a détaché Murat de Napoléon, son propre frère, l'auteur de sa fortune ! C'est dans les dossiers du *Haus, Hof und Staats-Archiv* de Vienne que le commandant Weil a découvert cette pièce importante, au cours des recherches qu'il faisait pour la documentation de son livre sur le prince Eugène et Murat.

INFORMATIONS

ITALIE

Télé-mètre acoustique. — Le général Giletta vient d'inventer un télé-mètre acoustique au moyen duquel on peut établir l'endroit exact d'où partent les détonations des pièces d'artillerie faisant usage de la poudre sans fumée et dont l'emplacement est, par conséquent, caché aux yeux de l'observateur. Quelques télé-mètres de ce genre seraient en construction, par ordre du ministre de la guerre, dans les ateliers du génie à Pavie.

AYIS

Nos abonnés qui pourraient disposer de la livraison de mars 1901, actuellement presque épuisée dans nos bureaux, nous feraient plaisir de nous l'envoyer. Nous reprendrons le fascicule à un franc l'exemplaire.

L'ADMINISTRATION